



optique culture

numéro 55 mai 2017

Les dépenses en culture des municipalités en 2015

GAËTANE DUBÉ chargée de projet, OCCQ

Faits saillants

- En 2015, les dépenses totales des municipalités en matière de culture se chiffrent à 909 M\$, en hausse de 5,4 % par rapport à 2014. De ce montant, 694 M\$ sont des dépenses en services rendus directement à la population, en hausse de 6,8 % par rapport à 2014. Les dépenses consacrées à la culture équivalent à une contribution de 110,95\$ par habitant (105,84\$, en 2014) et représentent 4,8 % des dépenses totales de fonctionnement des municipalités.
- On estime que 80,9 % des dépenses en services rendus sont payées par les impôts fonciers (contribution municipale), 8,2 % sont financées à même le produit de la vente de biens et services municipaux (tarification municipale), 6,5 % le sont par des sommes reçues en subvention des paliers gouvernementaux et 4,5 % par des sommes reçues en dons ou provenant d'autres sources de revenus.
- En 2015, la portion des dépenses municipales faites sous forme de services rendus au domaine des bibliothèques est de 44,4 %, celle des arts et lettres de 19,2 %, et celle consacrée au patrimoine, à l'art public et au design, 14,8 %. Les postes de dépenses les plus élevés sont ceux des *Salaires et avantages sociaux* (43,5 %), *Subventions octroyées* (17 %) et *Achat de biens et services* (15,3 %).
- En 2015, le groupe de municipalités de 25 000 à 99 999 habitants figure parmi ceux qui allouent à la culture une part importante de leurs dépenses totales de fonctionnement municipales, soit 6 %.

Depuis 2008, l'Observatoire de la culture et des communications du Québec présente chaque année les résultats de l'*Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture*. Ce bulletin dresse d'abord un portrait d'ensemble des dépenses de fonctionnement en culture en 2015 et de leur évolution au cours des cinq dernières années (de 2011 à 2015). Parce que cela permet d'intéressantes comparaisons entre les groupes de municipalités, les dépenses en culture sont présentées dans la majorité des cas en dollars par habitant. Dans ce bulletin, un accent particulier est mis sur la part des subventions reçues des paliers gouvernementaux dans les dépenses de fonctionnement des municipalités, de 2011 à 2015; sur la contribution des impôts fonciers au financement des bibliothèques; sur les sommes déboursées en salaires et avantages sociaux; puis sur les dépenses en culture des municipalités de moins de 10 000 habitants. Une série de tableaux statistiques diffusés sur le site de l'Observatoire¹ complète ce bulletin.

1. www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipal/index.html.

Notes méthodologiques²

Municipalités à l'étude

Afin d'obtenir un portrait des dépenses en matière de culture représentatif de l'ensemble des municipalités du Québec, toutes les municipalités québécoises sont visées par l'enquête. Au 1^{er} janvier 2014, l'Institut de la statistique du Québec dénombre 1 111 municipalités locales sur le territoire du Québec, dont 931 (83,8 %) ont moins de 5 000 habitants. La population des municipalités dénombrées est estimée à 8 188 357 habitants (+ 0,6 %, par rapport à celle de 2014).

Ces 1 111 municipalités sont subdivisées selon la taille de leur population en sept groupes homogènes de municipalités :

- Moins de 5 000 habitants : 931 municipalités ;
- 5 000 à 9 999 habitants : 77 municipalités ;
- 25 000 à 99 999 habitants : 35 municipalités ;
- 10 000 à 24 999 habitants : 58 municipalités ;
- 100 000 à 199 999 habitants (Sherbrooke, Saguenay, Lévis, Trois-Rivières, Terrebonne) ;
- 200 000 à 499 999 habitants (Laval, Gatineau, Longueuil) ;
- 500 000 habitants et plus (Montréal, Québec).

Traitement statistique

Toutes les municipalités de 5 000 habitants et plus sont invitées à fournir leurs dépenses réelles pour l'année 2015. Les dix municipalités de 100 000 habitants et plus ont toutes répondu à l'enquête, de même que 85,6 % des municipalités de 5 000 à 100 000 habitants. Les dépenses des municipalités non répondantes ont fait l'objet d'estimations statistiques. Pour les municipalités de moins de 5 000 habitants, les dépenses sont estimées à partir d'un traitement statistique par modélisation intégrant les données du rapport financier du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), lorsque celles-ci sont disponibles pour la municipalité concernée, et de l'*Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques du Québec*, réalisée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et le ministère de la Culture et des Communications (MCC).

En général, la qualité des estimations est excellente. Toutefois, la qualité d'une estimation diminue lorsque le nombre de municipalités servant à la produire est petit. Dans ce cas, l'estimation dont la précision est passable est accompagnée d'un astérisque (*) et doit être interprétée avec prudence. Lorsque la précision d'une estimation est jugée trop faible pour être fournie, celle-ci est remplacée par un « F ».

Table des matières

3	Portrait global des dépenses de fonctionnement en culture
10	Part des subventions gouvernementales reçues dans les dépenses en culture
11	Contribution municipale dans le domaine des bibliothèques
12	Dépenses en salaires et avantages sociaux
13	Dépenses en culture des municipalités de moins de 10 000 habitants
14	Conclusion

Signes conventionnels

%	Pour cent ou pourcentage
n	Nombre
M	Million
...	N'ayant pas lieu de figurer
..	Donnée non disponible
—	Néant ou zéro
\$	En dollars
F	Donnée peu fiable

2. Pour des explications complètes sur la méthodologie, les concepts et les définitions, consulter le [site de l'Observatoire](#).

Notice suggérée pour mentionner cet article dans une bibliographie ou en reproduire un extrait :

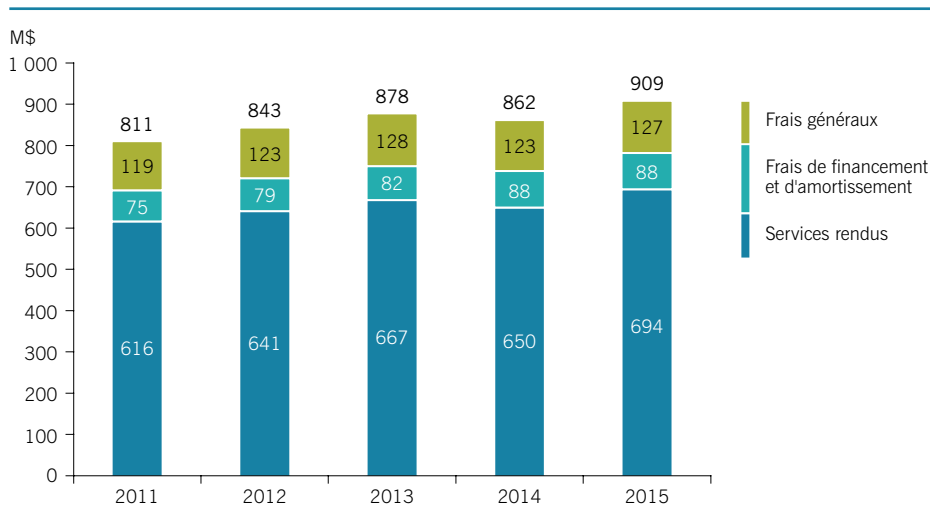
DUBÉ, Gaëtane (2017). « Les dépenses en culture des municipalités en 2015 », *Optique culture*, n° 55, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, mai, 16 p. [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire].

Portrait global des dépenses de fonctionnement en culture

Selon le genre de dépenses

En 2015, les dépenses de fonctionnement des municipalités en matière de culture³ totalisent 909 M\$ (figure 1)⁴, en hausse de 5,4 % par rapport à l'exercice financier précédent (862 M\$) (tableau 1). De ce montant, 694 M\$ (76,4 %) sont des dépenses en services rendus à la population pour des services ou des activités liées à la culture, 127 M\$ (13,9 %) correspondent à des frais généraux, puis 88 M\$ (9,7 %) représentent des frais de financement et d'amortissement. L'augmentation des dépenses observée est en partie attribuable à une hausse de 6,8 % des dépenses en services rendus et de 2,6 % des frais généraux, par rapport à 2014. Dans l'ensemble, les municipalités québécoises ont ainsi consacré à la culture 4,8 % de leurs dépenses totales de fonctionnement. Une part du budget identique à celles de 2011 et 2012.

Figure 1 Répartition des dépenses de fonctionnement en culture des municipalités selon le genre de dépenses, Québec, 2011 à 2015



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 1 Évolution des dépenses en culture des municipalités selon le genre de dépenses, Québec, 2011 à 2015

	2011	2012	2013	2014 ¹	2015 ²	Variation 2015/2014	TCAM ³ 2011-2015
	\$					%	%
Dépenses totales de fonctionnement	16 907 536 112	17 683 460 358	18 600 841 946	18 242 396 202	19 010 001 694	4,2	3,0
Dépenses de fonctionnement en culture	810 655 672	843 125 409	877 950 369	861 586 826 ¹	908 500 875	5,4	2,9
Services rendus	616 187 971	641 183 186	667 474 170	649 894 192 ¹	693 998 859	6,8	3,0
Frais de financement et d'amortissement	75 236 028	79 236 594	82 175 128	88 213 543	87 815 404	-0,5	3,9
Frais généraux	119 231 673	122 705 629	128 301 071	123 479 091	126 686 612	2,6	1,5
Part des dépenses en culture dans les dépenses totales de fonctionnement des municipalités (%)	4,8	4,8	4,7	4,7	4,8		

1. Nouvelles normes comptables relativement à la portion de la TVQ pouvant être comptabilisée par les municipalités lors de l'achat de biens et services.
2. Dépenses nettes, dont la part de la TVQ remboursée par le gouvernement est soustraite lors d'achat en biens et services, réalisées par les municipalités.
3. TCAM : taux de croissance annuel moyen.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Note aux lecteurs

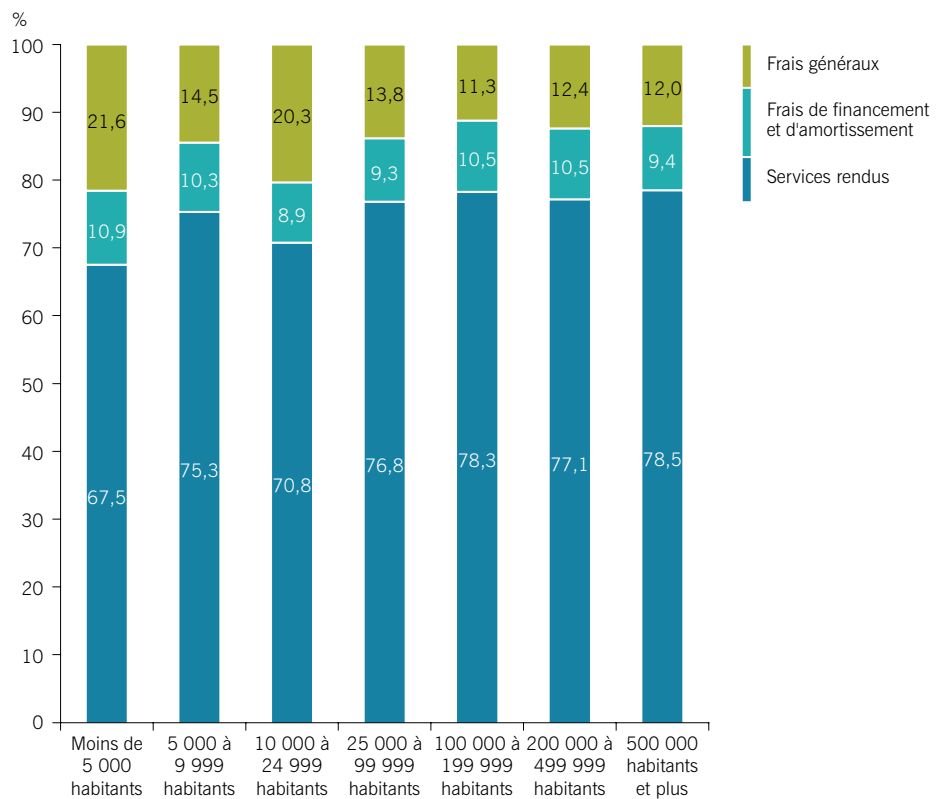
Il est à noter que depuis 2014, lors d'achats de biens et services par les municipalités, seule la partie de la TVQ qui n'est pas remboursée par le gouvernement peut être comptabilisée comme une dépense. Par conséquent, les comparaisons entre les données 2014 et celles des années antérieures peuvent être influencées par ce changement aux normes comptables. À titre d'exemple, pour comparer les données 2014 à celles de 2013, on estime qu'une rectification à la baisse de 1,7 % pourrait être appliquée aux dépenses 2013 en achats de biens et services. Ainsi ajustées, la variation des dépenses entre 2014 et 2013, aurait été de -0,5 % au lieu de -2,2 %, comme rapporté dans le bulletin *Optique Culture* n° 49.

3. Il s'agit de dépenses nettes, dont la part de la TVQ remboursée par le gouvernement est soustraite lors d'achat en biens et services, réalisées par les municipalités.
4. À titre informatif, mentionnons qu'au cours de l'exercice financier 2014-2015, les dépenses consacrées à la culture par l'administration publique québécoise s'élevaient à 983 M\$. Les dépenses en culture du gouvernement québécois dans les dépenses consolidées des comptes publics s'établissent ainsi à 1,03 % (et à 1,40 % lorsqu'on ajoute les dépenses fiscales).

Au cours des cinq dernières années, soit entre 2011 et 2015, les dépenses de fonctionnement en culture des municipalités croissent en moyenne de 2,9 % par année (TCAM⁵). Depuis 2011, les dépenses en frais de financement et d'amortissement de même que celles relatives aux services rendus s'accroissent de 3,9 % et de 3,0 % en moyenne par année respectivement. Quant aux frais généraux, ils croissent de 1,5 % en moyenne par année.

On voit à la figure 2 que les dépenses consacrées à la culture varient selon la taille des municipalités. Les dépenses en frais généraux diffèrent le plus d'un groupe de municipalités à l'autre. Hormis les municipalités de moins de 5 000 habitants (dont les dépenses en frais généraux sont estimées à 21,6 % des dépenses en culture), les frais généraux atteignent 20,3 % dans les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants. En comparaison, ils atteignent 11,3 % dans les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants. La part des dépenses consacrées à la culture dans les dépenses totales de fonctionnement des municipalités varie aussi selon la taille des municipalités (tableau 2). Ainsi, en 2015, les municipalités de 25 000 à 99 999 habitants enregistrent la part la plus élevée, soit 6,0 %. À l'opposé, hormis le groupe de municipalités de moins de 5 000 habitants (dont la part est estimée à 2,7 %), les municipalités de 200 000 à 499 999 habitants présentent la part la plus faible, soit 3,5 %.

Figure 2 Répartition des dépenses en culture des municipalités selon le genre de dépenses et la taille de la population, Québec, 2015



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 2 Dépenses en culture¹ des municipalités selon le genre de dépenses et la taille de la population, Québec, 2015

	Moins de 5 000 habitants	5 000 à 9 999 habitants	10 000 à 24 999 habitants	25 000 à 99 999 habitants	100 000 à 199 999 habitants ²	200 000 à 499 999 habitants ³	500 000 habitants et plus ⁴
	\$						
Dépenses totales de fonctionnement	2 173 112 100	934 708 801	1 864 855 501	2 882 306 567	1 503 599 851	2 089 529 825	7 561 889 049
Dépenses de fonctionnement en culture	59 089 021	36 930 149	96 815 777	174 175 999	83 929 393	72 375 279	385 185 257
Services rendus	39 893 172	27 802 576	68 540 713	133 828 486	65 689 307	55 830 182	302 414 423
Frais de financement et d'amortissement	6 442 085	3 787 273	8 574 032	16 280 491	8 795 351	7 575 477	36 360 695
Frais généraux	12 753 764	5 340 301	19 701 031	24 067 022	9 444 735	8 969 620	46 410 140
Part des dépenses en culture dans les dépenses totales de fonctionnement des municipalités (%)	2,7	4,0	5,2	6,0	5,6	3,5	5,1

1. Dépenses nettes, dont la part de la TVQ remboursée par le gouvernement est soustraite lors d'achat en biens et services, réalisées par les municipalités.

2. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

3. Gatineau, Laval et Longueuil.

4. Montréal et Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

5. TCAM : taux de croissance annuel moyen calculé sur une période de cinq ans, de 2011 à 2015.

Selon la source de financement

L'offre culturelle des municipalités québécoises est financée à partir de quatre sources différentes. Premièrement, les impôts fonciers et les taxes municipales, désignés par « contribution municipale », comptent en 2015 pour 80,9 % dans le financement des services rendus en matière de culture dans les municipalités (tableau 3). Deuxièmement, la municipalité tire des revenus au moyen de la tarification d'activités ou par la vente de biens et services; dans ce cas, la dépense est assumée au moins en partie par l'utilisateur des services. Cette source finance 8,2 % des services culturels pour l'ensemble des municipalités. Troisièmement, une partie des revenus vient des subventions octroyées par les gouvernements fédéral et provincial, et la part du financement des services culturels provenant de cette source est estimée à 6,5 %. Quatrièmement, il existe une source de revenus que nous classons dans la catégorie « autres revenus » dont la part du financement est évaluée à 4,5 %, en 2015.

Les services culturels offerts par les municipalités se déclinent en plusieurs domaines: *Bibliothèques*, *Arts et lettres*, *Festivals et événements culturels*, *Festivals et événements à composante culturelle*, *Loisir culturel et scientifique*, *Patrimoine*, *art public et design*, *Conservation d'archives historiques* et *Autres dépenses non réparties (tous les domaines sauf les bibliothèques)*⁶. À l'exemple des années antérieures⁷, en 2015, les dépenses pour les bibliothèques demeurent les plus importantes, soit 308 M\$ ou 44,4 % des dépenses réalisées pour l'ensemble des domaines culturels (tableau 3). Outre le service de bibliothèque, deux autres domaines culturels reçoivent une part importante des dépenses en services rendus. Ce sont les arts et lettres ainsi que le patrimoine, l'art public et le design. La proportion des dépenses culturelles municipales en services rendus consacrées au domaine des arts et lettres⁸ est 19,2 % (133 M\$), et celle attribuée au patrimoine, à l'art public et au design est de 14,8 % (103 M\$).

L'examen des dépenses de fonctionnement en services rendus dans chacun des domaines selon la source de financement montre une fois de plus que la très grande majorité des dépenses culturelles municipales est tributaire de la contribution municipale. En effet, le financement des bibliothèques provient presque exclusivement de la contribution municipale (89,9 %, soit 277 M\$ des 308 M\$ déboursés dans ce domaine) (tableau 3). En ce qui concerne plus particulièrement les arts et lettres, 73,0 % (soit 97 M\$ des 133 M\$ déboursés) des dépenses municipales qui leur sont consacrées proviennent de la contribution municipale et 14,6 % (ou 19 M\$) de la tarification municipale. Les dépenses relatives au patrimoine, à l'art public et au design trouvent elles aussi une part substantielle de leur financement dans la contribution municipale (57,6 %, soit 59 M\$ des 103 M\$ déboursés dans ce domaine) et la tarification municipale (19,9 %, soit 20 M\$ des 103 M\$ déboursés). Toutefois, dans ce domaine, 17,6 % des dépenses (soit 18 M\$) sont puisées à même les dons et autres revenus de la municipalité.

Tableau 3 Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon le domaine culturel et la source de financement, Québec, 2015

	Contribution municipale		Vente de biens et services (tarification)		Subventions reçues		Dons et autres revenus		Total		Portion ¹	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Bibliothèques	277 077 322	89,9	7 601 354	2,5	21 558 701	7,0	2 112 843	0,7	308 350 220	100,0	44,4	
Arts et lettres ²	97 221 217	73,0	19 428 112	14,6	15 326 323	11,5	1 184 140	0,9	133 159 793	100,0	19,2	
Festivals et événements culturels	39 979 796	91,2	2 140 432	4,9	1 011 634	2,3	F	F	43 852 092	100,0	6,3	
Festivals et événements à composante culturelle	22 663 254	67,1	1 283 278	3,8	1 396 141	4,1	8 411 110	24,9	33 753 783	100,0	4,9	
Loisir culturel et scientifique	22 502 282	78,9	5 403 055	18,9	333 938	1,2	273 885	1,0	28 513 160	100,0	4,1	
Patrimoine, art public et design	59 190 544	57,6	20 468 426	19,9	4 965 735	4,8	18 130 697	17,6	102 755 402	100,0	14,8	
Conservation d'archives historiques	3 372 833	98,4	27 898	0,8	559	—	25 128	0,7	3 426 417	100,0	0,5	
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	39 110 125	97,3	486 952	1,2	346 791	0,9	F	F	40 187 993	100,0	5,8	
Ensemble des domaines culturels	561 117 372	80,9	56 839 508	8,2	44 939 822	6,5	31 102 157	4,5	693 998 859	100,0	100,0	

* Précision passable : à interpréter avec prudence.

F Donnée trop peu fiable pour être publiée.

1. Portion des dépenses faites dans le domaine dans les dépenses réalisées pour l'ensemble des domaines culturels.

2. Incluant les arts visuels, les métiers d'art et les arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

6. Pour des définitions complètes des domaines étudiés, consulter les [notes méthodologiques](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipal/cdmi.html) sur le site de l'OCCQ au www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipal/cdmi.html.

7. Pour plus de détails sur l'évolution des dépenses culturelles des municipalités selon le domaine, consulter les [tableaux sur le site de l'OCCQ](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipal/index.html) au www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipal/index.html.

8. Incluant des activités culturelles (exposition, spectacles, ou autre) en lettres, arts visuels, arts de la scène, arts médiatiques, métiers d'art et multimédia, ayant un caractère permanent.

Selon la catégorie de dépenses

Les dépenses des municipalités en services rendus sont comptabilisées dans six catégories comptables : *Salaires et avantages sociaux, Subventions octroyées, Cachets d'artistes et honoraires, Achat de biens et services, Entretien des immeubles et autres services municipaux*⁹ et *Autres dépenses*¹⁰. En 2015, les salaires et avantages sociaux comptent pour 43,5 % (302 M\$) des dépenses en services rendus faites en matière de culture par l'ensemble des municipalités du Québec (tableau 4). Les sommes déboursées sous forme de subventions octroyées (118 M\$)

et de cachets d'artistes et d'honoraires (56 M\$) représentent 25 % des dépenses faites sous forme de services rendus. Puis, 31 % des dépenses vont à l'achat de biens et services (106 M\$), à l'entretien des immeubles (71 M\$) et à d'autres services municipaux en lien avec des activités culturelles (41 M\$).

La majorité des 308 M\$ dépensés dans le domaine des bibliothèques est versé en salaires et avantages sociaux (61,7 %), à l'achat de biens et services (22,1 %) et à l'entretien des immeubles (11,0 %) (tableau 4). Pour le second

domaine recevant une part importante des dépenses culturelles des municipalités, arts et lettres, on note que 37,9 % des 133 M\$ dépensés constituent des sommes accordées en subventions, 20,8 % sont des dépenses versées en cachets d'artistes et honoraires et 20,4 %, en salaires et avantages sociaux. La plus grande part des 103 M\$ déboursés dans le domaine du patrimoine, de l'art public et du design va à des salaires et avantages sociaux (43,8 %), à des subventions (22,7 %) et à l'achat de biens et de services (15,1 %).

Tableau 4 Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon le domaine culturel et la catégorie de dépenses, Québec, 2015

	Salaires et avantages sociaux		Subventions octroyées		Cachets d'artistes et honoraires		Achat de biens et de services	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Bibliothèques	190 367 093	61,7	F	F	3 672 343	1,2	68 002 782	22,1
Arts et lettres ³	27 116 865	20,4	50 488 690	37,9	27 665 654	20,8	8 975 713	6,7
Festivals et événements culturels	7 825 317	17,8	16 569 613	37,8	9 062 697	20,7	5 471 310	12,5
Festivals et événements à composante culturelle	4 708 710	14,0	9 063 346	26,9	5 215 373	15,5	4 099 634	12,1
Loisir culturel et scientifique	10 614 578	37,2	4 333 813	15,2	2 196 248	7,7	1 917 857	6,7
Patrimoine, art public et design	45 049 116	43,8	23 371 655	22,7	7 179 900	7,0	15 473 469	15,1
Conservation d'archives historiques	2 164 553	63,2	354 379	10,3	32 568	1,0	132 981	3,9
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	14 349 945	35,7	10 087 721	25,1	572 748	1,4	2 263 118	5,6
Ensemble des domaines culturels	302 196 177	43,5	118 292 048	17,0	55 597 531	8,0	106 336 865	15,3

	Entretien des immeubles et autres services municipaux ¹		Autres dépenses ²		Total	
	\$	%	\$	%	\$	%
Bibliothèques	34 026 356	11,0	8 258 815	2,7	308 350 220	100,0
Arts et lettres ³	8 316 402	6,2	10 596 468	8,0	133 159 793	100,0
Festivals et événements culturels	3 342 190	7,6	1 580 964	3,6	43 852 092	100,0
Festivals et événements à composante culturelle	3 769 869	11,2	6 896 850	20,4	33 753 783	100,0
Loisir culturel et scientifique	8 610 108	30,2	840 556	2,9	28 513 160	100,0
Patrimoine, art public et design	5 328 195	5,2	6 353 068	6,2	102 755 402	100,0
Conservation d'archives historiques	686 393	20,0	55 543	1,6	3 426 417	100,0
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	6 980 680	17,4	5 933 781	14,8	40 187 993	100,0
Ensemble des domaines culturels	71 060 194	10,2	40 516 044	5,8	693 998 859	100,0

F Donnée trop peu fiable pour être publiée.

1. Dépenses en entretien des immeubles et autres services municipaux qui n'ont pu être réparties par catégorie.

2. Comprenant les frais de locaux, les crédits de taxes et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux.

3. Incluant les arts visuels, les métiers d'art et les arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

9. Dépenses en entretien des immeubles et autres services municipaux qui n'ont pu être réparties par catégorie.

10. Comprenant les frais de locaux, les crédits de taxes et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux.

Selon la taille des municipalités

Lorsque l'on met les dépenses de fonctionnement en culture (909 M\$) en rapport avec la taille de la population des municipalités, on constate que l'ensemble des municipalités québécoises a déboursé, en 2015, 110,95\$ par habitant, soit 4,8 % de plus que l'exercice précédent (tableau 5). Cette augmentation des dépenses par habitant par rapport à 2014 est particulièrement remarquable dans les groupes de municipalités de 100 000 à 199 999 habitants (+ 10,3 %), de moins de 5 000 habitants (+ 8,5 %) et de 25 000 à 99 999 habitants (+ 6,6 %). Des 110,95\$ par habitant dépensés en 2015 par l'ensemble des municipalités, 84,75\$ sont des dépenses en services rendus directement à la population, 15,47\$ correspondent à des frais généraux et 10,72\$ à des frais de financement et d'amortissement. Sur la période de 2011 à 2015, l'accroissement moyen des dépenses par habitant d'environ 2,0 % par année est entraîné par une croissance moyenne des dépenses en culture de 4,4 % par année dans le groupe de municipalités de 100 000 à 199 999 habitants.

Hormis les municipalités de 500 000 habitants et plus, qui consacrent 131,66\$ par habitant à des services rendus en matière de culture, et les municipalités de moins de 5 000 habitants dont le budget culturel est estimé à 32,50\$ par habitant, trois tailles de municipalités se distinguent de l'ensemble des municipalités (tableau 6). En comparaison des autres groupes de municipalités, le groupe de municipalités de 100 000 à 199 999 habitants se classe au premier rang en consacrant 93,62\$ par habitant à son budget culturel. Le groupe de municipalités de 25 000 à 99 999 habitants occupe le second rang avec 84,76\$ par habitant. Puis, le groupe de municipalités de 10 000 à 24 999 habitants, lequel consacre 76,02\$ par habitant à la culture, arrive au troisième rang.

Quelle que soit la catégorie de taille de population de la municipalité, la dépense pour le service des bibliothèques demeure la plus importante, soit entre 15,70\$ par habitant¹¹, dans les municipalités de moins de 5 000 habitants, et 48,68\$ par habitant, dans les municipalités

de 500 000 habitants et plus. Le groupe de municipalités de 10 000 à 24 999 habitants compte parmi les municipalités qui allouent un montant élevé de leur budget culturel par habitant au financement des bibliothèques, soit 42 M\$ ou 46,56\$ par habitant. Le domaine des arts et lettres présente une particularité intéressante dans les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants lesquelles ont consacré 24 M\$, soit 33,95\$ par habitant, de leur budget culturel à ce chapitre en 2015, alors que la dépense correspondante des municipalités de 200 000 à 499 999 habitants est de 9 M\$ ou 9,97\$ par habitant, soit 14 M\$ de moins. Le montant des dépenses réalisées dans le domaine des festivals et des événements culturels ou à composante culturelle est aussi particulièrement intéressant dans les municipalités de 25 000 à 99 999 habitants lesquelles ont employé 25 M\$ ou 15,64\$ par habitant de leur budget à ce chapitre, soit 11 M\$ de plus que les municipalités de 500 000 habitants et plus.

Tableau 5 Évolution des dépenses en culture¹ des municipalités par habitant selon la taille de la population, Québec, 2011 à 2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	TCAM ² 2011-2015
	\$					%	
Moins de 5 000 habitants	39,87	42,57	42,63	44,36	48,13	8,5	4,8
5 000 à 9 999 habitants	59,69	61,34	63,26	71,00	69,18	-2,6	3,8
10 000 à 24 999 habitants	94,87	98,88	106,47	105,73	107,38	1,6	3,1
25 000 à 99 999 habitants	96,58	101,22	103,30	103,52	110,32	6,6	3,4
100 000 à 199 999 habitants ³	100,79	109,74	107,02	108,42 ¹	119,62	10,3	4,4
200 000 à 499 999 habitants ⁴	73,63	79,60	74,20	76,14	76,37	0,3	0,9
500 000 habitants et plus ⁵	165,89	165,26	174,58	160,05 ¹	167,69	4,8	0,3
Ensemble des municipalités	102,50	105,60	108,66	105,84¹	110,95	4,8	2,0

1. Elles incluent les dépenses en services rendus, en frais de financement et d'amortissement et en frais généraux.

2. TCAM : taux de croissance annuel moyen.

3. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

4. Gatineau, Laval et Longueuil.

5. Montréal et Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

11. Dépenses estimées.

Tableau 6 Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon le domaine culturel et la taille de la population, Québec, 2015

	Moins de 5 000 habitants		5 000 à 9 999 habitants		10 000 à 24 999 habitants		25 000 à 99 999 habitants	
	Totales	Par habitant	Totales	Par habitant	Totales	Par habitant	Totales	Par habitant
\$								
Bibliothèques	19 277 736	15,70	14 821 752	27,77	41 983 766	46,56	64 898 788	41,10
Arts et lettres ⁴	3 260 830*	2,66*	F	F	5 090 458	5,65	18 688 926	11,84
Festivals et événements culturels	6 153 857	5,01	4 153 646	7,78	5 826 617	6,46	8 062 304	5,11
Festivals et événements à composante culturelle	F	F	2 321 498	4,35	2 003 298	2,22	16 628 405	10,53
Loisir culturel et scientifique	F	F	1 093 487	2,05	2 287 735	2,54	8 249 087*	5,22*
Patrimoine, art public et design	F	F	748 809	1,40	1 976 865	2,19	5 383 728	3,41
Conservation d'archives historiques	F	F	F	F	340 829	0,38	286 314	0,18
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	3 672 455*	2,99*	2 472 110	4,63	9 031 146	10,02	11 630 935	7,37
Ensemble des domaines culturels	39 893 172	32,50	27 802 576	52,08	68 540 713	76,02	133 828 486	84,76
\$								
	100 000 à 199 999 habitants ¹		200 000 à 499 999 habitants ²		500 000 habitants et plus ³		Ensemble des municipalités	
	Totales	Par habitant	Totales	Par habitant	Totales	Par habitant	Totales	Par habitant
\$								
Bibliothèques	22 664 664	32,30	32 884 844	34,70	111 818 671	48,68	308 350 220	37,66
Arts et lettres ⁴	23 820 197	33,95	9 446 727	9,97	70 661 964	30,76	133 159 793	16,26
Festivals et événements culturels	4 338 989	6,18	4 281 750	4,52	11 034 929	4,80	43 852 092	5,36
Festivals et événements à composante culturelle	4 296 021	6,12	1 939 947	2,05	3 109 080	1,35	33 753 783	4,12
Loisir culturel et scientifique	2 646 672	3,77	3 886 531	4,10	8 722 000	3,80	28 513 160	3,48
Patrimoine, art public et design	5 613 328	8,00	1 209 207	1,28	85 379 223	37,17	102 755 402	12,55
Conservation d'archives historiques	358 980	0,51	1 172 630	1,24	1 266 214	0,55	3 426 417	0,42
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	1 950 456	2,78	1 008 548	1,06	10 422 342	4,54	40 187 993	4,91
Ensemble des domaines culturels	65 689 307	93,62	55 830 182	58,91	302 414 423	131,66	693 998 859	84,75

* Précision passable : à interpréter avec prudence.

F Donnée trop peu fiable pour être publiée.

1. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

2. Gatineau, Laval et Longueuil.

3. Montréal et Québec.

4. Incluant les arts visuels, les métiers d'art et les arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et les multimédia.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Selon la région administrative

Le tableau 7 rapporte les dépenses culturelles en services rendus selon la région administrative des municipalités. De ces données, il ressort ce qui suit : en 2015, en dehors des grands centres urbains de Montréal (281 M\$) et de la Capitale-Nationale (62 M\$), les dépenses les plus fortes engagées par les municipalités en services rendus en matière de culture sont effectuées en

Montréal (103 M\$). Toutefois, lorsque l'on prend en compte la taille de la population, on découvre qu'en dehors des grands centres urbains des efforts importants sont déployés en Mauricie (118,62\$ par habitant), dans le bloc régional Côte-Nord et Nord-du-Québec (95,35\$ par habitant), au Saguenay-Lac-Saint-Jean (90,17\$ par habitant) et en Abitibi-Témiscamingue (80,77\$ par habitant).

En 2015, les régions de la Mauricie (+ 20,7 %), du Centre-du-Québec (+ 18,3 %), de la Capitale-Nationale (+ 13,7 %) et de la Montérégie (+ 10,4 %) enregistrent les hausses les plus importantes par rapport à l'exercice financier précédent. Les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec affichent le plus haut taux de croissance sur la période de 2011 à 2015, soit respectivement 8,2 % par année en moyenne.

Tableau 7 Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon la région administrative, Québec, 2011 à 2015

	2011		2012		2013	
	Totales	Par habitant	Totales	Par habitant	Totales	Par habitant
	\$					
Régions centrales						
Capitale-Nationale	70 070 983	100,30	67 518 970	95,67	68 200 181	94,19
Montréal	255 312 745	129,62	262 180 836	132,30	277 815 709	141,41
Régions périphériques						
Chaudière-Appalaches	13 916 845	34,37	14 638 740	35,86	14 860 202	35,54
Laval	20 082 143	49,70	19 583 117	47,80	18 191 492	43,62
Lanaudière	23 240 120	49,76	24 621 000	51,85	29 438 793	60,59
Laurentides	33 593 139	60,80	34 767 753	61,90	37 283 244	64,45
Montréal	79 994 665	55,56	86 600 225	59,44	90 444 324	60,97
Régions intermédiaires						
Mauricie	22 842 931	88,26	24 276 994	93,36	25 566 560	97,28
Estrée	11 930 769	38,13	12 595 328	39,92	12 542 644	39,39
Outaouais	19 426 840	52,95	23 389 884	63,09	21 766 811	57,45
Centre-du-Québec	11 534 910	49,69	12 006 495	51,24	13 212 411	55,52
Régions éloignées						
Bas-Saint-Laurent	8 875 461	44,56	9 327 080	46,69	9 718 021	48,43
Saguenay-Lac-Saint-Jean	21 337 945	79,24	24 592 351	90,76	23 105 427	83,95
Abitibi-Témiscamingue	10 643 022	74,95	11 978 898	83,75	11 910 933	82,81
Côte-Nord et Nord-du-Québec	8 731 741	86,77	8 681 466	85,95	9 166 619	91,54
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4 653 710*	51,63*	4 424 048*	49,07*	4 250 798	46,99
Ensemble des municipalités	616 187 971	77,91	641 183 186	80,31	667 474 170	82,61
	2014		2015		Variation	TCAM ¹
	Totales	Par habitant	Totales	Par habitant	2015/2014	2011-2015
	\$					
	%					
Régions centrales						
Capitale-Nationale	54 354 776 [†]	74,50 [†]	61 804 921	84,06	13,7	-3,1
Montréal	264 869 632	133,22	281 307 390	140,67	6,2	2,5
Régions périphériques						
Chaudière-Appalaches	15 533 797	37,01	15 358 690	36,41	-1,1	2,5
Laval	20 783 539	49,38	21 034 302	49,47	1,2	1,2
Lanaudière	29 550 398	60,30	30 814 671	62,40	4,3	7,3
Laurentides	37 991 820	65,00	38 221 306	64,66	0,6	3,3
Montréal	92 836 038	62,11	102 508 952	68,04	10,4	6,4
Régions intermédiaires						
Mauricie	25 885 457	98,28	31 251 907	118,62	20,7	8,2
Estrée	12 826 434	40,08	12 757 715	39,61	-0,5	1,7
Outaouais	22 811 972	59,81	22 868 178	59,59	0,2	4,2
Centre-du-Québec	13 337 608	55,72	15 783 062	65,70	18,3	8,2
Régions éloignées						
Bas-Saint-Laurent	10 225 241	51,06	10 485 359	52,55	2,5	4,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	23 246 394	84,46	24 763 865	90,17	6,5	3,8
Abitibi-Témiscamingue	12 390 864	86,06	11 611 068	80,77	-6,3	2,2
Côte-Nord et Nord-du-Québec	9 314 753	93,91	9 359 550	95,35	0,5	1,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3 935 471*	43,89*	4 067 924	45,71	3,4	-3,3
Ensemble des municipalités	647 513 628	79,54	693 998 859	84,75	7,2	3,0

* Précision passable : à interpréter avec prudence.

1. TCAM : taux de croissance annuel moyen.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

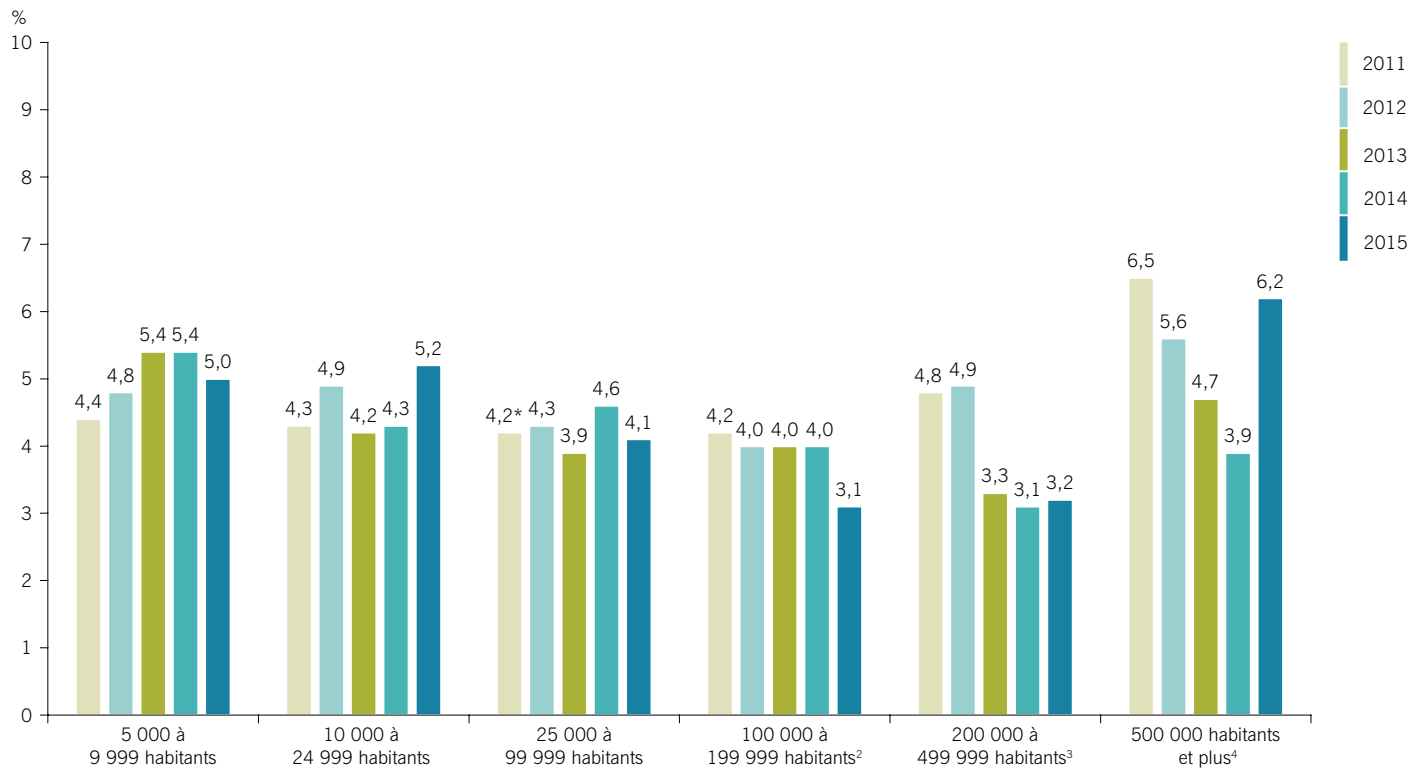
Part des subventions gouvernementales reçues dans les dépenses en culture

En 2015, la contribution des instances gouvernementales dans l'ensemble des dépenses en culture des municipalités s'élève à 45 M\$ (tableau 3). Ce montant équivaut à 4,9 % des 909 M\$ dépensés au nom de la culture par l'ensemble des municipalités. La figure 3 illustre l'évolution de la part des subventions gouvernementales reçues dans les dépenses en culture au cours des cinq dernières années (de 2011 à 2015), pour chacune des tailles de municipalités étudiées¹². Après s'être maintenu à un niveau relativement similaire entre 2011

et 2014 dans presque toutes les catégories de taille de municipalités – à l'exception des municipalités de 5 000 à 9 999 habitants, où elle passe de 4,4 % à 5,4 % –, la part des subventions gouvernementales dans les dépenses culturelles connaît une reprise en 2015 dans les groupes de municipalités de 10 000 à 24 999 habitants et 500 000 habitants et plus. On remarque plus particulièrement que les ministères et organismes gouvernementaux engagés dans la culture ont financé 6,2 % des dépenses consacrées aux différents domaines culturels par les municipalités

de 500 000 habitants et plus que sont Montréal et Québec, un écart de 2,3 points de pourcentage par rapport à 2014 (3,9 %). Dans les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants, cette source de financement est à l'origine de 5,2 % de leurs dépenses en culture, soit un écart de près d'un point de pourcentage de plus qu'en 2014 (4,3 %). À l'opposé, dans les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants, cette source de financement est tout près d'un point de pourcentage de moins qu'en 2014 (4,0 %, en 2014, comparativement à 3,1 %, en 2015).

Figure 3 Part des subventions gouvernementales reçues dans les dépenses en culture des municipalités selon la taille de la population¹, Québec, 2011 à 2015



* Précision passable : à interpréter avec prudence.

1. Le groupe des municipalités de moins de 5 000 habitants présente des données trop peu fiables pour être publiées.

2. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières

3. Gatineau, Laval et Longueuil.

4. Montréal et Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

12. Le groupe des municipalités de moins de 5 000 habitants présente des données trop peu fiables pour être publiées.

Contribution municipale dans le domaine des bibliothèques

Les citoyens des municipalités du Québec financent la grande majorité de leurs services culturels à partir des impôts fonciers. Rappelons que la contribution municipale compte, en 2015, pour 80,9 % dans le financement de la culture dans les municipalités et qu'elle comble 89,9 % des dépenses réalisées dans le domaine des bibliothèques (tableau 3).

Lorsque l'on compare les sommes prélevées, par habitant, sur la contribution municipale, pour financer les services rendus par les bibliothèques à celles retenues pour les services rendus dans les autres domaines (regroupés), on constate que les impôts fonciers ne servent pas à financer majoritairement les bibliothèques dans toutes les catégories de taille de municipalités¹³ (tableau 8). En effet, dans les municipalités peuplées de 500 000 habitants et plus et de 100 000 à 199 999 habitants, le montant prélevé pour des services rendus dans le domaine des bibliothèques est inférieur à celui prélevé pour l'ensemble des autres domaines (regroupés). Dans certaines municipalités moins peuplées, le montant déduit de la contribution municipale pour financer les bibliothèques peut être près de deux fois plus élevé que celui retenu pour financer les dépenses faites dans les autres domaines (regroupés). C'est le cas notamment du groupe de municipalités de 10 000 à 24 999 habitants où 39,90 \$ par habitant sont prélevés de la contribution municipale pour les bibliothèques comparativement à 24,63 \$ par habitant pour l'ensemble des autres domaines. Le groupe des municipalités de 5 000 à 9 999 habitants présente la contribution municipale au financement des bibliothèques la moins élevée, soit 24,41 \$ par habitant.

Tableau 8 Contribution municipale dans les dépenses en culture des municipalités selon le domaine et la taille de la population¹, Québec, 2015

	Total	Par habitant
	\$	
5 000 à 9 999 habitants		
Bibliothèques	13 028 762	24,41
Autres domaines	10 384 049	19,45
10 000 à 24 999 habitants		
Bibliothèques	35 979 561	39,90
Autres domaines	22 205 800	24,63
25 000 à 99 999 habitants		
Bibliothèques	58 162 963	36,84
Autres domaines	50 978 969	32,29
100 000 à 199 999 habitants ²		
Bibliothèques	20 114 763	28,67
Autres domaines	31 344 888	44,67
200 000 à 499 999 habitants ³		
Bibliothèques	29 395 467	31,02
Autres domaines	20 991 564	22,15
500 000 habitants et plus ⁴		
Bibliothèques	103 110 550	44,89
Autres domaines	130 848 323	56,96
Ensemble des municipalités		
Bibliothèques	277 077 322	44,89
Autres domaines	284 040 051	56,96

1. Le groupe des municipalités de moins de 5 000 habitants présente des données trop peu fiables pour être publiées.

2. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

3. Gatineau, Laval et Longueuil.

4. Montréal et Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

13. Le groupe des municipalités de moins de 5 000 habitants présente des données trop peu fiables pour être publiées.

Dépenses en salaires et avantages sociaux

Lorsque l'on examine la répartition des dépenses en services rendus selon la catégorie de dépenses, et que l'on met cette répartition en rapport avec la taille de la population des municipalités, on constate que la portion des dépenses la plus élevée, soit celle versée en salaires et avantages sociaux au personnel relevant des services rendus en culture (personnel régulier, contractuel et autre), est de 36,91 \$ par habitant pour l'ensemble des municipalités (tableau 9). Le second poste de dépenses le plus important, l'octroi de subven-

tion, représente une contribution à la culture de 14,45 \$ par habitant. L'achat de biens et de services, troisième poste en importance, s'élève à 12,99 \$ par habitant.

Le groupe de municipalités de 200 000 à 499 999 habitants figure parmi ceux dont la portion des dépenses en services rendus versée en salaires et avantages sociaux est la plus élevée, soit 58,3 % de leurs dépenses culturelles. Suivent de près les municipalités de 10 000 à

24 999 habitants, lesquelles ont consacré 47,6 % de leur budget culturel en salaires et avantages sociaux, et les municipalités de 25 000 à 199 999 habitants, qui elles ont consacré 42,6 % à ce poste de dépenses. Cependant, en termes de dépenses par habitant, les municipalités de 500 000 habitants et plus présentent le montant le plus élevé, soit 58,97 \$ par habitant, et les municipalités de moins de 5 000 habitants, le montant le moins élevé, soit un versement estimé à 12,41 \$ par habitant.

Tableau 9 Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon la catégorie de dépenses et la taille de la population, Québec, 2015

	Unité	Salaires et avantages sociaux	Subventions octroyées	Cachets d'artistes et honoraires	Achat de biens et services	Entretien des immeubles et autres services municipaux ¹	Autres dépenses ²	Dépenses totales
Moins de 5 000 habitants	\$	15 237 117	4 254 055*	4 307 550*	8 137 924	4 670 973*	F	39 893 172
	%	38,2	10,7*	10,8*	20,4	11,7*	F	100,0
	\$/hab	12,41	3,47	3,51	6,63	3,80	F	32,50
5 000 à 9 999 habitants	\$	10 853 302	2 666 223	2 870 553	5 753 854	3 297 220	2 361 423	27 802 576
	%	39,0	9,6	10,3	20,7	11,9	8,5	100,0
	\$/hab	20,33	4,99	5,38	10,78	6,18	4,42	52,08
10 000 à 24 999 habitants	\$	32 628 186	5 413 144	4 165 846	10 202 860	8 777 993	7 352 684	68 540 713
	%	47,6	7,9	6,1	14,9	12,8	10,7	100,0
	\$/hab	36,19	36,19	4,62	11,32	9,74	8,15	76,02
25 000 à 99 999 habitants	\$	56 946 359	14 793 685	9 259 174	16 364 212	21 552 304	14 912 752	133 828 486
	%	42,6	11,1	6,9	12,2	16,1	11,1	100,0
	\$/hab	36,07	9,37	5,86	10,36	13,65	9,45	84,76
100 000 à 199 999 habitants ³	\$	18 553 066	18 834 641	16 600 889	4 542 064	6 356 237	802 409	65 689 307
	%	28,2	28,7	25,3	6,9	9,7	1,2	100,0
	\$/hab	26,44	26,84	23,66	6,47	9,06	1,14	93,62
200 000 à 499 999 habitants ⁴	\$	32 523 773	4 917 469	3 314 878	9 190 345	5 549 304	334 414	55 830 182
	%	58,3	8,8	5,9	16,5	9,9	0,6	100,0
	\$/hab	34,32	5,19	3,50	9,70	5,86	0,35	58,91
500 000 habitants et plus ⁵	\$	135 454 375	67 412 830	15 078 642	52 145 605	20 856 162	11 466 809	302 414 423
	%	44,8	22,3	5,0	17,2	6,9	3,8	100,0
	\$/hab	58,97	29,35	6,56	22,70	9,08	4,99	131,66
Ensemble des municipalités	\$	302 196 177	118 292 048	55 597 531	106 336 865	71 060 194	40 516 044	693 998 859
	%	43,5	17,0	8,0	15,3	10,2	5,8	100,0
	\$/hab	36,91	14,45	6,79	12,99	8,68	4,95	84,75

* Précision passable : à interpréter avec prudence.

F Faible précision : donnée fournie à titre indicatif seulement.

1. Dépenses en entretien des immeubles et autres services municipaux qui n'ont pu être réparties par catégorie.

2. Comportant les frais de locaux, les crédits de taxes et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux.

3. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

4. Gatineau, Laval et Longueuil.

5. Montréal et Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Dépenses en culture des municipalités de moins de 10 000 habitants

En 2015, les dépenses de fonctionnement des municipalités comptant moins de 10 000 habitants totalisent 3 108 M\$ (tableau 2). De ce montant, 96 M\$ sont consacrés à la culture. La part de ces dépenses dans les dépenses totales de fonctionnement des municipalités de 5 000 à 9 999 habitants est de 4,0%. Dans le groupe de municipalités de moins de 5 000 habitants, elle est estimée à 2,7%.

À l'exemple des autres groupes de municipalités, dans les municipalités de moins de 10 000 habitants, les dépenses faites sous la forme de services rendus à la population sont les plus fortes (figure 2). Environ 75,3% des dépenses culturelles des municipalités de 5 000 à 9 999 habitants se classent dans ce genre de dépenses. Dans les municipalités de moins de 5 000 habitants, ce genre de dépenses est estimé à 67,5% du budget culturel.

Afin d'étudier les dépenses de fonctionnement en culture¹⁴ des municipalités de moins de 10 000 habitants, un portrait des municipalités concernées, classées selon leur localisation géographique¹⁵, est dressé (tableau 10). Les résultats statistiques montrent qu'en 2015, le montant des dépenses consacré à la culture par l'ensemble des municipalités de moins de 10 000 habitants a augmenté de 4,1% par rapport à 2014, passant ainsi de 92 M\$ à 96 M\$, soit de 52,47\$ par habitant à 54,51\$ par habitant.

On remarque plus particulièrement que les dépenses en culture des municipalités de moins de 10 000 habitants situées dans les régions éloignées ont augmenté de 8,1% par rapport à l'exercice financier précédent, faisant ainsi passer leurs dépenses en culture de 64,46\$ par habitant à 70,02\$ par habitant. Par contre, les dépenses en culture des municipalités de moins

de 10 000 habitants situées dans les régions centrales ont diminué de 10,4% par rapport à 2014, passant ainsi de 77,43\$ par habitant à 68,95\$ par habitant.

Entre 2011 et 2015, les dépenses de fonctionnement en culture des municipalités de moins de 10 000 habitants ont augmenté d'environ 4,5% par année, en moyenne, passant ainsi de 45,80\$ par habitant à 54,51\$ par habitant au cours de la période. C'est dans les municipalités de moins de 10 000 habitants situées dans les régions périphériques que la croissance est la plus forte, soit 5,6% en moyenne par année.

Tableau 10 Dépenses en culture¹ des municipalités selon le type de région, municipalités de moins de 10 000 habitants, Québec, 2011 à 2015

	2011		2012		2013		2014		2015		Variation 2015/ 2014	TCAM ² 2011- 2015
	Totales	Par habitant	Totales	Par habitant	Totales	Par habitant	Totales	Par habitant	Totales	Par habitant		
	\$										%	
Régions centrales	10 217 848	59,17	10 778 802	61,44	11 309 143	62,85	13 311 851	77,43	11 924 356	68,95	-10,4	3,9
Régions périphériques	34 129 303	40,26	38 062 753	44,43	38 055 253	45,25	40 031 513	47,31	42 416 263	49,92	6,0	5,6
Régions intermédiaires	15 152 086	39,51	15 041 785	39,00	15 500 226	39,85	16 295 998	41,82	17 219 881	44,22	5,7	3,2
Régions éloignées	20 977 074	59,39	21 745 552	61,40	21 347 666	60,47	22 636 102	64,46	24 458 670	70,02	8,1	3,9
Ensemble des municipalités de moins de 10 000 habitants	80 476 311	45,80	85 628 891	48,32	86 212 288	48,90	92 275 465	52,47	96 019 170	54,51	4,1	4,5

1. Elles incluent les dépenses en services rendus, en frais de financement et d'amortissement et en frais généraux.

2. TCAM : taux de croissance annuel moyen.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

14. Les statistiques présentées incluent les dépenses en services rendus, les frais de financement et d'amortissement et les frais généraux.

15. Les municipalités de moins de 10 000 habitants ont d'abord été sélectionnées puis classées d'après leur région administrative dans l'un ou l'autre des quatre types de région suivants : régions centrales, régions périphériques, régions intermédiaires ou régions éloignées. Pour plus de détails sur les régions administratives classées sous chacun des types de région, voir le tableau 7.

Conclusion

En somme, les dépenses de fonctionnement en culture des municipalités sont à nouveau à la hausse par rapport à l'exercice financier précédent (+ 5,4 %). Cette augmentation se manifeste clairement sur le plan des dépenses en services rendus à la population (+ 6,8 %). En 2015, 84,75 \$ par habitant sont dépensés à ce titre par l'ensemble des municipalités. Par ailleurs, en comparaison des résultats obtenus quant aux dépenses réalisées en 2014, la progression des frais de financement et d'amortissement semble ralentir : + 2,6 % par rapport à 2014 et 1,5 % par année en moyenne depuis 2011. En 2014, on enregistrait une augmentation de 6,8 % de ce genre de dépenses par rapport à 2013 et une augmentation de 6,6 % par année en moyenne depuis 2010.

À l'exemple des années antérieures, le poste de dépense le plus élevé est celui des salaires et avantages sociaux et le domaine recueillant la part la plus importante des dépenses culturelles est celui des bibliothèques. On retiendra que 36,91 \$ par habitant sont versés en salaires et avantages sociaux au personnel relevant des services rendus en culture ; puis, 37,66 \$ par habitant sont consacrés à des services rendus dans le domaine des bibliothèques. La principale source de financement de ces dépenses demeure la contribution municipale. Dans certaines municipalités, le financement des bibliothèques à même les impôts fonciers peut représenter tout près de deux fois les sommes consacrées à l'ensemble des autres domaines. C'est ce que l'on observe notamment dans le groupe de municipalités comptant 10 000 à 24 999 habitants. Par contre, dans les muni-

palités populeuses comptant 500 000 habitants et plus ou 100 000 à 199 999 habitants, la contribution municipale au financement des bibliothèques est inférieure à celle de l'ensemble des autres domaines (regroupés).

Enfin, on retiendra que des efforts importants sont déployés dans les régions, principalement en Mauricie (118,62 \$ par habitant), dans le bloc régional Côte-Nord et Nord-du-Québec (95,35 \$ par habitant), au Saguenay-Lac-Saint-Jean (90,17 \$ par habitant), et en Abitibi-Témiscamingue (80,77 \$ par habitant). Dans les municipalités de moins de 10 000 habitants situées dans les régions périphériques, les dépenses en culture ont augmenté d'environ 5,6 % par année, en moyenne, entre 2011 et 2015, passant ainsi de 40,26 \$ par habitant à 49,92 \$ par habitant au cours de la période.

Numéros déjà parus

Optique culture

54	Les ventes de livres en 2015 et 2016	Mai 2017
53	Les ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2016	Avril 2017
52	La fréquentation des cinémas en 2016	Février 2017
51	La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2015	Septembre 2016
50	Provenance des visiteurs des 100 institutions muséales les plus fréquentées en été	Juin 2016
49	Les dépenses en culture des municipalités en 2014	Mai 2016
48	La fréquentation des institutions muséales en 2014 et 2015	Mai 2016
47	Les ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2015	Mai 2016
46	Les professions de la culture et des communications au Québec en 2011	Février 2016
45	La fréquentation des cinémas en 2015	Février 2016
44	Les acquisitions d'œuvres d'art de musées, entreprises et institutions en 2012-2013 et 2013-2014	Octobre 2015
43	Les ventes de livres en 2014	Septembre 2015
42	La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2014	Septembre 2015
41	Enquête sur les ventes québécoises de livres numériques	Mai 2015
40	Les dépenses en culture des municipalités en 2013	Mai 2015
39	Les ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2014	Avril 2015
38	Les dépenses en culture de l'administration publique québécoise depuis 1985	Février 2015
37	La fréquentation des cinémas en 2014	Février 2015
36	Les bibliothèques publiques québécoises de 2002 à 2012. Comparaisons internationales et évolution récente	Février 2015
35	Les ventes de livres de 2009 à 2013	Septembre 2014
34	Dix ans de statistiques sur la fréquentation des arts de la scène	Septembre 2014
33	Les dépenses culturelles des municipalités en 2012	Juin 2014
32	La fréquentation des institutions muséales en 2012 et 2013	Mai 2014
31	Les ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2013	Avril 2014
30	La fréquentation des cinémas en 2013	Février 2014
29	Les acquisitions d'œuvres d'art des musées, des entreprises et des institutions en 2010-2011 et 2011-2012	Novembre 2013
28	La fréquentation des arts de la scène en 2012	Septembre 2013
27	Les ventes de livres de 2008 à 2012	Juillet 2013
26	Le développement de pratiques culturelles chez les enfants Analyse de données de l' <i>Étude longitudinale du développement des enfants du Québec</i>	Juillet 2013
25	Les dépenses culturelles des municipalités en 2011	Mai 2013
24	Les ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2012	Mai 2013
23	Les artistes en arts visuels québécois : un aperçu statistique	Mai 2013
22	La fréquentation des cinémas et ciné-parcs en 2012	Mars 2013
21	La fréquentation des arts de la scène en 2011	Septembre 2012
20	Les danseurs et chorégraphes québécois : un aperçu statistique	Juillet 2012
19	L'évolution des dépenses culturelles des ménages québécois, de 1997 à 2009	Mai 2012
18	Les dépenses culturelles des municipalités en 2010	Mai 2012
17	La fréquentation des institutions muséales en 2011	Mai 2012
16	Dix ans de statistiques sur le marché de l'enregistrement sonore au Québec	Mai 2012
15	Le marché du vidéogramme en 2011	Avril 2012
14	La performance financière de certaines industries culturelles au Québec de 2005 à 2009	Mars 2012
13	Projections numériques : 45 % de l'assistance des cinémas en 2011	Mars 2012
12	L'emploi salarié dans certaines industries de la culture et des communications, de 1991 à 2010	Novembre 2011
11	Les ventes d'albums québécois de nouveaux artistes	Octobre 2011
10	Les acquisitions d'œuvres d'art des musées, des entreprises et des institutions en 2009-2010	Septembre 2011



OBSERVATOIRE
DE LA CULTURE ET DES
COMMUNICATIONS
DU QUÉBEC

La version PDF de ce document
est consultable à l'adresse suivante :
www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture.

Pour tout renseignement

Gaétane Dubé
418 691-2414, poste 6130
gaetane.dube@stat.gouv.qc.ca

Observatoire de la culture et des communications

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage,
Québec (Québec) G1R 5T4
418 691-2414
observatoire@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal

ISSN : 1925-4199 (version imprimée)

ISSN : 1925-4202 (en ligne)

2^e trimestre 2017

© Gouvernement du Québec,

Institut de la statistique du Québec, 2011

Toute reproduction autre qu'à des fins de
consultation personnelle est interdite sans
l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut
de la statistique

Québec 